

REPONSE A LA MOTION 5.04/23

« Fête par-ci, fête passa... et la Fête de la Nature alors ? »

Mme Magalie Rohner, CS-POP et Vert-e-s

La motion acceptée par le Conseil de Ville demandait que la Fête de la nature soit bien organisée en 2023 et soit maintenue les années suivantes.

Le Conseil communal reconnaît l'importance de la Fête de la Nature pour la sensibilisation du public à l'environnement. En 2022, la Ville de Delémont a pris part à la fête pour une première édition qui a été organisée sur la Place de la Liberté avec des stands, ateliers et excursions visant à sensibiliser le public à l'importance de la préservation de la biodiversité.

En 2023, la Municipalité a décidé de concentrer ses efforts sur la première Fête de la transition, qui s'est tenue le 1er juillet sur le site SAFED, en y intégrant la thématique de la nature et en regroupant ainsi tous les acteurs de la transition. Parallèlement, une excursion axée sur les prairies fleuries et d'autres initiatives favorables à la biodiversité a été organisée par le Service UETP pour les particuliers lors de la Fête de la Nature du 20 mai 2023. De plus, la Municipalité a promu dans la presse les activités de partenaires locaux comme le CABI et la SEPOD.

Pour 2024, le Conseil communal a décidé de fusionner officiellement la Fête de la Nature avec la Fête de la transition, avançant la date de l'événement au 4 mai, plus proche de la date officielle de la Fête de la Nature. La Municipalité a également pris contact avec la coordinatrice de la Fête de la Nature, qui a accepté de promouvoir la Fête de la transition et la Fête de la Nature à Delémont sur ses réseaux sociaux, bien que ces événements n'aient pas lieu à la même date.

Pour cette fusion, une zone spécifique de la fête qui a eu lieu sur le site SAFED a été dédiée à la nature, proposant diverses activités : des présentations de nichoirs et un quiz par La Sittelle, une exposition interactive sur les aménagements favorables à la biodiversité avec les Jardiniers communaux UETP, des activités de bricolage pour les enfants par Pro Natura et un atelier participatif sur la nature par la Valgabonde. Suite à cette 2ème édition, les participants ont exprimé leur satisfaction quant au déroulement de l'événement et sont prêts à revenir pour les prochaines éditions.

Pour les années à venir, le Conseil communal souhaite maintenir cette manifestation dans sa forme actuelle, dans le cadre de la fusion des deux fêtes, et espère accueillir d'autres partenaires nature qui n'étaient pas présents cette année afin d'enrichir les activités liées à la protection de la nature et de l'environnement en général

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 28 mai 2024